

Paris, le 5 avril 2022

Madame Olga Trostiansky
Présidente du Laboratoire de l'Égalité
9 rue de Vaugirard
75006 Paris

Madame la Présidente,

Vous avez bien voulu me faire parvenir les vingt mesures que vous préconisez, dans le cadre d'un pacte pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et je vous en remercie. Je suis engagée de longue date dans ce combat. Je porte dans cette campagne une ambition et des propositions fortes que je souhaitais partager avec vous.

Il y a en effet urgence : alors que les inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes sont toujours criantes, le quinquennat du Président sortant a été un quinquennat pour rien. Elire une femme présidente de la République doit changer les choses pour toutes les femmes de France.

Je pense d'abord aux femmes qui, si souvent placées en première ligne, occupent des fonctions essentielles dans notre pays. La crise a montré leur immense professionnalisme, leur si grande abnégation et leur courage comme la si faible considération dont elles jouissent en retour. J'entends donner à ces travailleurs de première ligne, qui sont très souvent des femmes, un droit de priorité pour l'attribution des logements sociaux : ce ne serait que justice. Je m'engagerai également pour atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'emploi : qu'il s'agisse des conditions d'emploi, des salaires, des conditions de travail et des carrières. Cette question sera placée au cœur de la conférence sociale et salariale que j'organiserai juste après l'élection présidentielle, puis chaque année, ainsi que de missions de l'observatoire paritaire des salaires que je mettrai en place. Je soutiendrai la création d'un référent égalité dans les entreprises de plus de 250 salariés, ainsi que la possibilité, pour les salariés qui le souhaitent, femmes ou hommes, d'obtenir la transparence sur les rémunérations correspondant aux postes équivalents au leur.

Au-delà des rémunérations, c'est l'égal accès aux postes de responsabilité que je veux garantir aux femmes. La loi Copé-Zimmerman a ouvert la voie en instaurant des quotas de représentation des femmes dans les conseils d'administration et de surveillance. D'autres dispositions législatives ambitionnent désormais de viser une représentation équilibrée dans les instances dirigeantes des grandes entreprises. Il faut poursuivre ce mouvement au sein de la fonction publique en instaurant progressivement des quotas dans les instances de direction générale de la fonction publique (Etat, hospitalière et territoriale).

PÉGRESSE

2022

Je m'engagerai également pour que les femmes puissent, autant que les hommes, avoir l'opportunité d'entreprendre. Je créerai un index national égalité du crédit bancaire, qui publiera des données statistiques d'accès aux crédits bancaires afin de suivre le nombre de femmes chefs d'entreprises qui accèdent effectivement au crédit, ainsi que le montant des crédits accordés.

Comme vous, j'accorde la plus grande attention aux développements de l'intelligence artificielle et à ses conséquences sur l'égalité femmes-hommes. La transparence et l'auditabilité des algorithmes font partie des priorités que je me donne dans ce domaine.

Je souhaite agir de façon volontariste pour permettre aux parents, femmes et hommes, de mieux concilier la vie familiale et la vie professionnelle. Je propose de créer pour tous les salariés des entreprises de plus de 10 salariés un « droit à demander » un aménagement de leur temps ou de leur lieu de travail, avec l'obligation pour l'employeur de motiver sa décision. Je souhaite également instaurer un congé parental aménageable pouvant être pris, dans les entreprises de plus de 50 salariés, jusqu'aux 18 ans de l'enfant, pour l'accompagner en cas de difficultés scolaires ou de problèmes de santé. Je porte aussi une grande attention aux familles monoparentales et je propose la défiscalisation des pensions alimentaires perçues par les parents seuls, qui bénéficiera principalement aux femmes. Je supprimerai également le droit de partage qui constitue une taxe sur le divorce.

Enfin, je partage avec vous la volonté de s'attaquer de façon volontariste aux violences sexistes et sexuelles dans tous les milieux. En 2021, 113 femmes sont mortes, tuées par les coups de leur conjoint ou ex-conjoint. Dans ce domaine aussi, nous ne pouvons pas nous contenter de changements si lents, alors qu'il n'y a pas de fatalité et qu'il y a urgence : nous devons absolument enrayer la spirale des violences faites aux femmes et des féminicides. Pour cela, je veux agir vite et fort. Pour protéger les victimes de violences conjugales, je créerai de nouvelles juridictions spécialisées sur tout le territoire avec une instruction en 72 heures et une ordonnance de protection au plus tard en 6 jours. Et je créerai un fichier national des auteurs de violences conjugales, sur le même modèle que le fichier judiciaire national des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes. En parallèle, il faudra mettre en place beaucoup plus de solutions de logement pour les femmes concernées, en particulier dans le logement social. Pour encourager les femmes à déposer plainte, nous formerons massivement les policiers et les gendarmes à l'accueil des femmes victimes.

L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes fera donc l'objet d'un engagement déterminé, global et collectif, où des organisations comme la vôtre auront un rôle essentiel à jouer.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma très haute considération.

Bien cordialement,

Valérie Péresse

Valérie Péresse